

CREATION D'UN PARC A LOISIRS AU CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT DE MARCINELLE.

Introduction :

- Historique : Relations (+- 3 ans) verbales puis écrites avec les services de la ville (y compris le Médiateur).
- Article dans la NG en 2009 « parc animalier » et autres ...
- Connaissance du site et photos

Quelques chiffres :

- Investissement de 18.720.332€ dont 4.031.482€ à charge de la Ville de Charleroi et 14.688.850€ à charge d'un investisseur privé (à trouver).
- Communes concernées : Charleroi (Marcinelle et Couillet) ainsi que Gerpinnes (Loverval).
- Sont attendus de 150 à 200.000 visiteurs/an pour 210 jours d'exploitation (dont 150 jours pour la piscine !!! voir été 2011 !!), ce projet table sur une moyenne journalière de 784 visiteurs avec des équipements d'une capacité maximale de 5954 personnes.
- Evénements ponctuels (Brocantes, Trial, VTT, courses à pieds : 31.400 personnes.
- Total toutes activités confondues : 190.000 + 31.400 soit 221.400 personnes.
- Création potentielle d'emplois espérés sur le site : 35 à 60 postes.
- Capacité d'un parking : 250 voitures (aménagement dans la forêt).
- Capacité actuelle d'hébergement au CSDM : 114 lits.

Principales questions après la lecture du projet détaillé:

- L'auteur du projet met enfin en évidence, une absence de gestion du CSDM que je qualifierai, pour ma part, **d'abandon**. Citation de l'auteur: qu'il n'y a aucune perspective pour le site vu le manque de financement, aucune vision d'ensemble (rappel de **quelques photos** pour illustrer cette situation catastrophique) !

Volume « Etude de requalification »

- **Page 2/184** : Engagement de l'auteur du projet : AUCUN - **Décharge de responsabilités**.
- **Plan page 72/184** Accessibilité au site, situation CATASTROPHIQUE et **IMPOSSIBLE**, voir par beau temps un millier de personnes au bassin (sortie par N5 impossible : réponse **négative (ma lettre de demande d'installation de feux de signalisation N5/rue du Tunnel)**).

Plan général « Cartographie 1/1 »

- 15 à 20 % des 150 Ha de la couverture forestière sera sacrifiée (avec plus de 40% pour la forêt située à l'arrière du kiosque (»)). Alors que depuis maintenant 3 ans, il y a une exploitation régulée pour l'abattage des arbres (marquage).
- Parking repère 14 du plan, question : l'auteur du projet est-il rentré dans le bois ? dénivelé de 40 m en 350 m et en devers (voir Google Earth (146 – 186m)).
- L'auteur du projet, à juste titre, comptabilise 250 emplacements de parking, comment gérer disons 2/3 de la capacité maximale des attractions : 2/3 de 5954 personnes soit 4000 personnes décomposées en 1250 accompagnateurs et 2750 utilisateurs des attractions (déplacement par : 1000 personnes par les transports en commun, 20 cars de 50 personnes et 500 véhicules avec 4 personnes). – Etroitesse des chemins avec dénivelés importants - **INGERABLE**.
- Construction dans les bois de bâtiments en dur - exemples repères 3,13 et ... cela est-il autorisé, ne faut-il pas des permis ?

Volume « Summary »

- **page 75 et 76/96** : le tarif applicable pour l'accès aux différentes attractions fera fuir la population locale. Qui viendra encore passer 1 ou 2 heures avec enfants, pour mémoire, Charleroi : au plus faible revenu (IPP) que dans les autres grandes villes du pays, 25,8% de familles sont monoparentales (3ième sur le podium belge (moyenne de 13,8%)). **Le CSDM n'ayant plus rien de SOCIAL, où iront toutes ces familles ?**

DIVERS :

- **Service d'ordre** : nombre de gardes (privés) avec surveillance des installations (toute l'année, 7 jours, 24 H), danger de vandalisme, police, brigades à cheval et canine (voir notre expérience pour le bassin).
- Présence de la faune : oiseaux nocturnes, présence régulière de 3 biches (y compris à l'arrière du kiosque).
- Concurrence des lacs de l'Eau d'Heure, il semble évident que ce projet serait mieux implanté aux Lacs de l'Eau d'Heure (dont les investissements ne sont pas encore tous finalisés, après 15 ans depuis le début de la mise en chantier).
- Pourquoi Charleroi va-t-il investir 500000€ dans de nouveaux parcs (**voir l'article du SOIR 09/01/2012**) y compris une piste de 750 m ?, alors que le Stade Jonet n'est pas complètement équipé, et que le CSDM est abandonné. **PAS DE COORDINATION ENTRE LA RCA ET L'ECHEVINAT QUI EST EN CHARGE DES PARCS.**
- La ville de Charleroi vient d'instaurer un système de taxation pour les hôtels implantés sur son territoire (nombre d'étoiles et chambres, quid du Parc à loisirs ?).
- Trop d'attractions en RW : colloque tenu à Charleroi (**Voir article de la N.G. 22/02/2012**)
- Coût de l'étude ? A la demande de ? **PS : étude à charge de l'Europe et de la RW !!!**
- Le 06/10/2010 s'est tenue une réunion de travail (workshop), peut-on connaître le rapport final de cette réunion **et quel est le bilan conclu et étapes futures décidées ? (page 129/182 du dossier « livrable 2**)
- Position du conseil d'administration de la RCA là où siègent tous les partis démocratiques ?
- Position de l'Espace Environnement ?
- **Position de l'administration de Gerpinnes ?**

Cette liste de points n'est pas limitative mais à ce stade, le concept développé me semble économiquement, financièrement et socialement non viable et met en péril un environnement du site et de ses alentours.

Suite à l'appel à projets de Monsieur Massin lors du Conseil Communal du 31/01 : **Proposition citoyenne alternative pour une utilisation continue du C SOCIAL DM et ce** **50 semaines par an :**

Création de classes vertes (résidentielles) et de plaines pendant les vacances **avec participations de :**

- ICDI (parcs à conteneurs Couillet, tri, four d'incinération ...)
- Centre ADEPS de Lovreval (mur de grimpe, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, bassin)
- PS : bassin à ouvrir pour 07/2012, à réhabiliter suite à l'inondation du 08/2011.
- Bois du Cazier (qui cherche à augmenter le nombre de visiteurs, de 30 à 35000 ces 10 dernières années vers 50000 comme prévu dans son master plan).
- Musée de la photographie.
- Centre scientifique de Parentville.
- Et autres (flore et faune de nos forêts)
- Arrêt des contrats Bar Rond, au bonheur l'été des habitants de la rue des Sarts.

Emplois locaux ***** nombreux, dans un environnement préservé.

.....

Conclusion :

Une mise à niveau des installations serait plus abordable pour les finances de la ville **et socialement défendable. En effet, il est inacceptable de considérer que Charleroi soit la ville sociale sise à Marcinelle en Montagne (à raison de 1.500.000€/an) et que le CSDM soit un Centre de profit ? privé !!!**

G. Vigneron
Rue du Tunnel 76/4
6010 Couillet

